

Votre contact

Christelle COUE-ROBELIN
05 49 61 20 66
couec@poitou.ifrb.fr

Durée

2,00 jour(s)
14:00 heures

Public

Toute personne chargée d'exécuter des travaux, d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir des matériels dans le cadre d'interventions sur matériaux contenant de l'amiante ou en présence suspectée d'amiante.

Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.
Savoir lire et écrire le français.

Fourniture par l'employeur, d'un document attestant l'**aptitude médicale*** au poste de travail du travailleur, prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

***Indispensable à la délivrance de l'attestation de compétence.**

Moyens pédagogiques et supports

Exposés, questions-réponses et démonstrations.
Cas pratiques sur plateforme pédagogique (adaptés aux activités concernées).
Films pédagogiques.
Quizz tout au long de la formation.

Profil de l'intervenant

Formateurs qualifiés.
Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'amiante et de la prévention des risques.

Informations complémentaires

Le stagiaire doit également disposer des **EPI de base** (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque et une paire de gants). **En l'absence, il ne pourra pas participer aux exercices pratiques, et par conséquent, l'attestation de compétence ne pourra pas être validée et délivrée.**

10 stagiaires maximum

Objectifs de la formation

S'inscrire dans le contexte réglementaire relatif à la prévention du risque Amiante

Objectifs pédagogiques

Identifier les opérations susceptibles de générer des fibres d'amiante
Appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source
Appliquer les procédures et modes opératoires définis par l'encadrement
Employer et nettoyer les matériels utilisés (EPI, EPC, matériels portatifs...)

Contenu

Le risque amiante

Origine, propriétés physico-chimiques, utilisations dans le BTP et l'industrie
Effets sur la santé, les pathologies de l'amiante

Le contexte réglementaire

Les exigences de la réglementation
Le risque amiante et les autres risques du chantier
La surveillance médicale
Responsabilités de l'employeur et des travailleurs
Information des travailleurs, droit de retrait
La gestion des déchets

La mise en œuvre des mesures de prévention transmises par l'encadrement

Méthodes de travail et modes opératoires définis par l'encadrement
Rédaction et suivi de fiche d'exposition

Décontamination du personnel et du matériel

Entrée et sortie de zone
Consignes d'hygiène
Les équipements de protection collective, utilisation et entretien
Ventilation et captage des poussières
Conditionnement, étiquetage, stockage et évacuation des déchets

Les EPI

Leur rôle, leurs limites, la vérification et l'entretien
Durées d'intervention en zone confinée
Appliquer les procédures de contrôle

Participer à la démarche prévention de l'entreprise

Repérer les situations dangereuses et informer la hiérarchie
Savoir réagir face à une situation inhabituelle, les procédures d'alerte
Participer à l'amélioration des conditions de travail en sécurité et faire des propositions

Si réussite aux tests et sur présentation de l'aptitude médicale, délivrance d'une attestation de compétence.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.

